@lectronique

sgen Cfdt:

LETTRE

Édition du 11 janvier 2019

Tout savoir avec le Sgen – CFDT

n°16

Attractivité Grilles indiciaires Reconnaissance Qualifications Établissements Agents B État Point d'indice Parcours professionnels ACCORD MAJORITAIRE

- 15 ATSS En 2019

BONNE ANNÉE

À vous toutes et tous, cher(e)s collègues oublié(e)s par notre Président de la République lors de la présentation de ses vœux pour 2019.

Par ignorance peut-être. L'Éducation nationale n'est peut-être pas, pour lui, le lieu essentiel de la construction de l'enfant et donc de l'individu par la transmission du savoir et des valeurs républicaines.

Par mépris ? L Éducation nationale est la plus importante niche de fonctionnaires où il faudra "taper" pour réduire les dépenses de la France et payer les promesses pour calmer la colère des Gilets Jaunes. La fameuse variable d'ajustement !
Il aurait été plus simple d'écouter le cri d'alarme des syndicats et des associations et en particulier de Laurent Berger à qui le 1er Ministre, par mépris, a adressé une fin de non recevoir à son message d'apaisement et de proposition d'un contrat social et notamment sur l'écologie.
Maintenant il est trop tard et la note va être payée par la fonction publique !
À vous toutes et tous une bonne santé, avec des tâches de plus en plus complexes à assumer, plus lourdes, plus anxiogènes, des classes chargées, des réformes basées essentiellement sur l'économie de moyens, un ministre comptable en charge de la casse du service public avec son ami Darmanin qui n'investissent pas sur l'avenir.
Heureusement que votre syndicat SGEN CFDT, renforcé depuis ces dernières élections professionnelles, sait se rendre disponible, à l'écoute et vous conseiller là où l'administration pèche, là où l'administration se désintéresse, là où l'administration en bon valet de la République devra appliquer stricto sensu la parole qui ne connait que la verticalité.
Si M. Blanquer détient la parole et qu'il n'a point d'oreilles, il semble encore moins avoir de nez ! À ne rien vouloir entendre, sent-il monter la colère ?
Si certains préfèrent envahir les réseaux sociaux, s'identifier par une enseigne provocatrice et "faire le buzz" (*), c'est au ministère et dans les services académiques que les débats et les échanges sont les plus houleux, les plus évocateurs du malaise des personnels, et c'est encore là que l'on peut tenter de déboucher sur un compromis ou faire avancer les sujets. Et le SGEN CFDT entend bien se faire entendre dans l'intérêt des élèves et des personnels, quel que soit le corps ou le statut ! *(*) page 5*

LE SGEN CFDT EN DÉTAIL, MINISTÈRE PAR MINISTÈRE

Le Sgen-CFDT conforte sa place dans les différents ministères, en progressant en voix et/ou en représentativité, et en étant présent dans plus de commissions paritaires nationales.

Cela prend un sens particulier en un temps où les corps intermédiaires sont remis en cause et contournés par le gouvernement. Alors même que le débat social semble se polariser et se radicaliser, notre syndicalisme de proposition, de progrès et de proximité a recueilli la confiance de collègues plus nombreux·ses, ou en plus forte proportion des votants.

En détail

FILIÈRE SANTÉ

LA VISION SANTÉ L'EMPORTE SUR LA VISION ADMINISTRATIVE !

Il est connu que l'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres !

Ainsi non, il n'y a pas plus de médecins qui ont voté à ces élections par rapport au scrutin de 2014, il y en a moins : **542 titulaires ont voté, alors que nous étions 562 votants en 2014.** Certes, plus de participation en pourcentage mais, le Snmsu a-t-il oublié **le nombre de médecins que nous avons perdus en 4 ans ?** Nous ne sommes **plus que 974 médecins titulaires, alors que nous étions 1230…**

QUI PERD ? QUI GAGNE ?

Le grand vainqueur de ces élections reste le SNAMSPEN/Sgen-CFDT qui gagne 28 voix, alors que le Snmsu-UNSA perd 41 voix et que le Smeden-FO en perd 12, si on compare avec les votes de 2014. Ce transfert de voix permet au SNAMSPEN/Sgen-CFDT de prendre un deuxième siège à la CAPN et de représenter tous les médecins quel que soit leur grade.

La suite

ANALYSE DES RÉSULTATS

En confortant sa deuxième position dans la Fonction publique, la CFDT est devenue la première organisation syndicale de France, tous secteurs confondus, privé et public. Un moment historique ! Les résultats du Sgen-CFDT dans les différents Comités Techniques Ministériels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de Jeunesse et Sports et de l'Agriculture, contribuent clairement à ces bons résultats. **Dossier réalisé par PM Rochard**

FILIÈRE SOCIALE

Les militants portent chaque jour la voix de leurs collègues, pour plus de justice sociale, et obtiennent des résultats et des droits nouveaux.

Il revient à la CFDT d'assumer cette confiance et cette responsabilité en interpellant le gouvernement, les employeurs publics et les employeurs privés pour leur demander :

– d'**entendre la parole** des travailleurs et de mieux connaître le travail des agents,

– de prendre en compte ses propositions de longue date pour les **conditions et la qualité de vie au travail**, l'emploi, le pouvoir d'achat et la protection sociale,

– de positionner le **dialogue social** au cœur des transformations.

Pour les assistants sociaux et conseillers techniques, le Sgen-CFDT défendra :

- une vraie reconnaissance des professions, une accession au cadre A type
- une revalorisation du régime indemnitaire à sa juste valeur
- des conditions de travail décentes : conditions matérielles adaptées, frais de déplacements payés…

Grâce à vous, la CFDT maintient son nombre de voix dans les corps de la filière sociale, cela permet de conserver les sièges en CAPA.

LE SGEN CFDT BOURGOGNE ET L'UNSA RÉAGISSENT au boycott du CTA par FO et la FSU.

Déclaration commune SGEN CFDT, UNSA-Education

Le Comité Technique Académique sur la carte des enseignements des lycées en voie générale et technologique du 20 décembre 2018 n'a pas pu se tenir faute de quorum. Les organisations syndicales FO et FSU ont boycotté cette instance.

Si nous comprenons les motivations de ce boycott, nous ne partageons pas cette politique de la chaise vide.

Intégralité

EDEN LE MÉPRIS ÇA SUFFIT

Face à l'inadmissible annonce en CAPN de la réduction du nombre de promus à la Hors-Classe, c'est bien grâce à une action commune des trois syndicats des personnels de direction que cette invraisemblable situation a pu être rectifiée.

LES COUPS EN DOUCE DU MINISTÈRE SONT INSUPPORTABLES

Nous prenons acte du rétablissement des 475 promotions : néanmoins, il est urgent d'entendre que le manque de reconnaissance du travail accompli par les personnels de direction n'est plus tolérable. Par exemple, depuis début décembre, le Sgen-CFDT a porté auprès du cabinet du ministre la nécessité de prendre en compte la charge exceptionnelle liée aux tensions en lycée.

Demande de la tenue d'un GNPD

GIPA

La CFDT est intervenue auprès de l'Administration de la Fonction publique pour que la Gipa soit versée avant le 31 décembre 2018 en raison du prélèvement à la source au 1er janvier 2019, 2018 étant une « année blanche » pour l'imposition.

Pour connaitre votre GIPA 2018, utilisez le simulateur de la CFDT.

LYCÉE

Rejet massif des programmes en CSE

DÉNI DE DIALOGUE, RÉDACTION DE PROGRAMMES BACLÉE...

Pour le Sgen-CFDT, le plus dommageable est le manque de soin porté à la rédaction des programmes des "nouveaux enseignements". Pas plus que les autres ils n'échappent aux imperfections, et cela gâche la possibilité d'atteindre de nouveaux objectifs : croiser des disciplines par exemple. Le programme d'enseignement scientifique est particulièrement raté, au regard des enjeux de "réconciliation" des citoyens et de la Science : à la déconstruction des fausses idées, la compréhension de la complexité de certains sujets (climat, perturbateurs endocriniens…), a été préféré un "grand récit" qui se veut explicatif et démonstratif, mais qui sera ardu et sans doute peu prisé des élèves et des enseignant·es. À noter que le sujet du réchauffement climatique est traité par les programmes de géographie et de SES en 2nde et en 1ère, mais pas du tout par les programmes scientifiques ni de SVT ni d'enseignement scientifique.

Mais le CSE a aussi validé certains programmes : tous les programmes de la voie technologique ont été votés, de même que les programmes de SI et de SPC par exemple. Les organisations syndicales savent aussi faire preuve de discernement…

En détail

LE SGEN-CFDT A ÉTÉ REÇU LE JEUDI 13 DÉCEMBRE PAR MME VIEILLARD POUR FAIRE LE POINT SUR LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

L'occasion pour le Sgen-CFDT d'obtenir des précisions importantes sur des points sensibles comme les heures complémentaires, le CAP, l'apprentissage...

Pour autant, si nous sommes satisfaits de ces concertations, nous n'apprécions pas que les organisations syndicales soient exclues des 15 groupes de travail "de construction pédagogique".

De nombreuses questions restent sans réponse

VOS ÉLUS ÉTAIENT AU CTA DE CE 9 JANVIER

Rentrée dans les lycées :

Selon la rectrice, les **lycées ruraux** ne sont pas délaissés, tous les établissements auront 7 spécialités. En suivant les demandes d'établissements. Ça sera, selon elle, aussi riche que précédemment.
Les lycées vont travailler en réseaux pour éviter la concurrence.
La réalité de l'offre va être modifiée selon les vœux des élèves. Cette diversité des choix est faite pour se projeter dans l'avenir. Les DHG vont être prévues en fonction et, grâce aux baisses démographiques, elles seront suffisantes pour pouvoir satisfaire les choix des élèves.
Les **profs principaux** de secondes seront formés en même temps avec les PP de 3ème pour aider le choix des élèves avant les vacances de février.
Il y aura toujours les mêmes dérogations pour l'entrée en seconde.
Il faut faire le lien entre les profs de lycée et le sup sur les programmes…
Les enseignements rares sont mis dans les établissements où il y a un internat.
La NSI va être déployée en fonction de l'état des lieux des enseignants.
On nous a assuré qu'il y aura ouverture d'une spécialité avec seulement 12 ou 15 élèves mais en fonction de la DHG !
Ce projet est un affichage, car les DHG ne seront pas réalisables selon nous.
Mais La Rectrice a répété : les enseignements proposés seront possibles avec les futures DHG.
Comme le 1er degré étant prioritaire, on n'aura pas plus de moyens pour le second degré.
Pour une LCE ouverte, il y aura qu'une seule langue dans l'établissement dans cette spécialité.
Les mutualisations se feront quand les élèves sont une demi journée dans un établissement.
Ouverture d'une application ONISEP pour le choix des familles : elle s'appellera Horizon 21.
Au sujet de la **Liberté d'expression**, il y a un devoir de réserve, On ne peut pas s'exprimer en temps que professeur de l'Éducation nationale par rapport aux élèves. Surtout avec des propos outrageants, la collègue convoquée était sortie du droit selon l'administration, il y a eu des graffitis sur la bâche de l'entrée du rectorat, des tags infamants réalisés par les manifestants soutenant cette collègue.
Au sujet de la **fusion des académies**, qui aura lieu le 1er janvier 2020 : il y aura concertation avec les services des rectorats et des 8 DSDEN.
On nous a reconfirmé qu'il n'y aura pas de mutation géographique imposée.
Un projet va être donné au ministère fin janvier, il y aura des Groupes de Travail,
Mais le siège sera à Besançon, en bi site, avec le même nombre d'emplois à Dijon et Besançon en accord avec les maires pour avoir des emplois publics .
Deux ans de mise en œuvre pour améliorer la Qualité de Vie au Travail des agents et le service rendu aux usagers. On nous a promis un traitement de Gestion des Ressources Humaines individualisé face aux incertitudes.
Il y aura des CTA CTS et CHS-CTA communs sur ce sujet. La création de la nouvelle académie sera avec un seul Recteur et un seul Secrétaire Général.

RETOUR VERS LE FUTUR, ÉPISODE 3 : "TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS"

Le ministère, en revenant au "travailler plus pour gagner plus", se trompe de levier : le premier Comité Technique Ministériel de l'Éducation nationale (CTMEN) du 30 janvier doit examiner le rétablissement du caractère obligatoire de la **deuxième heure supplémentaire** pour les enseignant.e.s des collèges et des lycées.
Le Sgen-CFDT a rappelé à de nombreuses reprises au ministre qu'il était opposé à cette mesure.
En fait, le gouvernement compense les suppressions de postes par une augmentation imposée du temps de travail. Cette intensification du travail aura pour conséquence de dégrader les conditions de travail des enseignant.e.s et interroge sur les conséquences possibles sur la qualité du service rendu à la population.
Le discours ministériel récurrent visant à faire passer le recours aux heures supplémentaires pour de la revalorisation n'est pas acceptable.
Cela revient à confondre le "travailler plus pour gagner plus" avec une augmentation de la rémunération horaire et à considérer que le travail enseignant se limite au seul temps de cours.
Par ailleurs, les heures supplémentaires creusent les inégalités entre les différentes catégories d'enseignants et d'agents. L'accès aux heures supplémentaires n'est pas égal pour tous. Enfin, cette mesure va creuser les écarts de rémunération entre enseignants et enseignantes à cause, hélas, de l'inégale répartition des rôles femmes-hommes. Pour un gouvernement qui fait de l'égalité femmes-hommes une grande cause du quinquennat et juste après la signature d'un accord sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, cette décision est pour le moins incohérente.

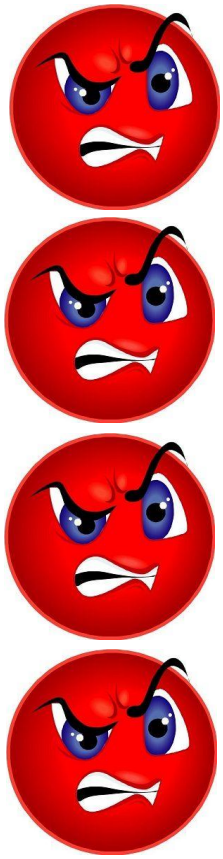

POUVOIR D'ACHAT ET CONDITIONS DE TRAVAIL : DES REVENDICATIONS LÉGITIMES !

Un certain nombre d'enseignants, par leur adhésion à la démarche du collectif "stylos rouges", manifestent qu'ils partagent les constats posés par plusieurs organisations syndicales représentatives, dont le Sgen CFDT et la Fep CFDT. Ceux-ci sont alarmants, tant pour ce qui concerne les conditions de travail et de rémunération que du niveau de reconnaissance de la nation envers ces agents publics, pleinement engagés.

Dans ce contexte, le fait que des collègues cherchent à agir, à rendre visible leur travail et leurs revendications est positif.

Ces revendications, le Sgen CFDT et la Fep CFDT les portent auprès de différents ministères et également avec le concours de la CFDT Fonction publique (2ème organisation représentative dans les fonctions publiques).

Il est urgent que l'État entende et apporte des réponses afin d'améliorer les salaires et les conditions de travail des personnels comme des élèves, notamment par une présence humaine renforcée.

Le SNES fait du racolage

Les stylos rouges et le Sgen …

MAIS !

Le ministre de l'Éducation a la trouille !

Il a annoncé la mise en place d'un observatoire des rémunérations des professeurs.

De quoi calmer la grogne de ces enseignants en colère qui réclament une revalorisation salariale ?

Quelle composition ?

SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LE SECOND DEGRÉ POUR LA RENTRÉE 2019 : DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

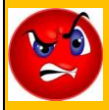

PRÉCARITÉ, LE GRAND RETOUR

L'Éducation nationale face à un problème crucial.

Depuis des années, le manque de professeurs de collège et de lycée est notable. Car, aujourd'hui, le métier d'enseignant n'attire plus. Des matières comme les mathématiques ou les lettres manquent cruellement de professionnels.

Pour remédier à cela, les rectorats font souvent appel à des contractuels, c'est-à-dire des CDD. En dix ans, **leur nombre a considérablement explosé**. Ces recrues, pour certaines peu expérimentées et peu formées, révèlent les failles du système de recrutement de l'Éducation nationale.

Édouard Geffray, le directeur général des ressources humaines, **plaide un "dysfonctionnement" et une "erreur administrative"**. S'il n'est pas d'actualité de freiner la vague de contractuels, il promet malgré tout des efforts pour rendre le métier plus attractif et ainsi éviter certaines dérives.

Bah voyons...

Le niveau de rémunération, voilà l'un des enjeux !

Car si la sécurité de l'emploi peut attirer, le salaire, lui, s'avère souvent dissuasif.

En France, un jeune professeur diplômé gagne à ses débuts 1 800 euros bruts.

PERSONNELS ADMINISTRATIFS : LES MESURES POUR LA RENTRÉE 2019

Nationale du 19 décembre dernier, les mesures pour la rentrée 2019 ont été présentées aux représentants des personnels, qui ont émis, à nouveau, un avis tranché en défaveur de leur application purement comptable.

400 postes de personnels administratifs sont supprimés pour la rentrée 2019 :

- 44 emplois pour l'administration centrale et le SIEC (Service Interacadémique des Examens et Concours) et - 356 emplois pour les académies (services académiques et EPLE), comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Lire la suite

SANTÉ SCOLAIRE

Pour les personnels infirmières, le SGEN CFDT continuera à militer pour obtenir une dérogation d'occupation de logement dès lors qu'elles/ils en font la demande et sont en mesure d'assurer leurs astreintes.

Logement pour NAS, quand obéissance devient soumission

Lire aussi Naufrage de la médecine scolaire

ANALYSE DE PRATIQUES

~> Envie de prendre du recul sur vos pratiques de classe, les relations avec vos collègues, votre relation avec les parents, votre relation avec votre hiérarchie.
~> Envie de parler de situations ou d'écouter d'autres situations.
~> Envie de sortir du quotidien de la classe pour voir autre chose.

Cette journée est faite pour vous !

C'est un groupe bienveillant qui se retrouve depuis un an, tous les 2 mois dans une ambiance conviviale. Cette formation est animée par Bruno Jay, formateur à l'ESPE de Macon et Dijon.

Prochain rdv : mardi 22 janvier de 9h à 16h

Comme convenu, cet atelier durera de 9h30 à 12h15-30. Il sera suivi d'un repas ensemble (organisation à définir) puis d'un atelier complémentaire l'après-midi dont le sujet reste à définir :
- pédago : gestion des émotions chez l'enfant
- politique : les valeurs du Sgen-CFDT et de la CFDT
- service : PPCR et le nouveau rdv de carrière

Pour participer, une seule obligation : **envoyer votre demande de participation avant le 22 décembre.** Vous trouverez un modèle de demande **sur notre site** :
Ceci est une offre découverte sans obligation d'achat et sans obligation de continuer ensuite.

REPORTAGES

- "J'ai réellement pu faire ce que j'ai fait parce que je me trouve en situation de travailleur handicapé..."
Dominique Moncorgé
- Amine Amar est Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. Interview réalisée par Franck Loureiro, parue dans Profession Éducation, le mensuel du Sgen-CFDT, n° 265 de décembre 2018.
Interview

AGENDA EN BOURGOGNE

RENCONTRE GRETA : 27 mars 2019 à Nevers a priori
PRÉPARER SA RETRAITE : 13 février à Dijon
Les conditions actuelles du départ à la retraite (âge légal, dépôt de dossier etc...) Les évolutions de la loi (décote, âge ...) Réponses aux questions personnelles. Pour s'inscrire :
Plus d'informations ici
ANALYSE DE PRATIQUES : 1er février à Chalon
Ces questions sur vos pratiques professionnelles ? Besoin d'échanger, de prendre un temps de réflexion? Le Sgen-CFDT Bourgogne vous invite à des groupes **d'**analyse de pratiques d'enseignement à Chalon-sur-Saône le 1er février de 9h30 à 12h30.
Inscription obligatoire
JOURNÉE MANDATÉS ET ÉLUS : 25 janvier à Dijon
CARTE SCOLAIRE 1ER DEGRÉ 58 : Groupe de Travail 24 janvier, CTSD 28 janvier, CDEN 8 février
CARTE SCOLAIRE 1ER DEGRÉ 89 : Groupe de Travail 31 janvier, CTSD 5 février, CDEN 14 février

DÉCALAGE HORAIRE

Valérie Pécresse propose de décaler d'une heure l'entrée en cours des élèves pour désengorger le transport en région parisienne. JM Blanquer ne dit pas non.

CAPES INFORMATIQUE

Passer son agrégation d'informatique sera bientôt chose possible. Alors que le numérique faisait jusqu'à maintenant partie des parents pauvres de l'Education nationale, la donne pourrait bien changer avec la création, dès 2020, d'un CAPES d'Informatique, qui devrait être suivi ultérieurement de l'ouverture d'une agrégation en Informatique.

Il s'agit là « d'une nouvelle extrêmement importante, car avec cette création, nous créons un cercle vertueux de l'enseignement numérique », a fait savoir le ministre, chiffrant les besoins actuels à 1500 postes, qui seront couverts dans un premier temps par des « professeurs qui suivent des formations continues » aujourd'hui même en vue de la rentrée prochaine. Si ce CAPES ne concernera en 2020 qu'une dizaine de postes ouverts, « il a vocation à s'étendre dans le futur », a détaillé Jean-Michel Blanquer.

RACISME ET ANTISÉMITISME

"Je considère que chaque membre de l'Éducation nationale doit sentir toute l'institution derrière lui ou derrière elle et notamment quand il y a des difficultés et des violences." (JM Blanquer)

Jean-Michel Blanquer a annoncé le lancement d'une plateforme destinée aux enseignants, pour leur permettre de signaler les faits de racisme et d'antisémitisme.

"J'ai déjà pris un certain nombre d'initiatives sur la défense de la laïcité, avec une plateforme qui permet à tout personnel de l'Éducation nationale de signaler un problème de laïcité. De manière complémentaire, dans le même état d'esprit, on a désormais une plateforme pour signaler les faits de racisme et d'antisémitisme"

MÊME BLANQUER DÉVISSE

En moyenne, les membres du gouvernement enregistrent seulement 21% de bonnes opinions contre le double de mauvaises.

Et il y a pratiquement autant de Français qui ne savent pas qui sont les ministres.

Le plus populaire est Jean-Yves Le Drian. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères recueille 34% de bonnes opinions contre 30% de mauvaises. C'est le seul ministre ayant un solde de sympathie positif.

Derrière lui, seuls Jean-Michel Blanquer, Marlène Schiappa et Agnès Buzyn limitent les dégâts.

Le ministre de l'Éducation nationale totalise 26% d'opinions favorables, contre 33% de mauvaises, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes le suit avec 22% de positif contre 37%, juste devant la ministre des Solidarités et de la Santé (21% contre 35%).

AUX EDEN

Pour vous accompagner dans votre mutation, il est nécessaire de nous faire savoir votre intention de muter, pour cela pour devez vous connecter sur **eden.sgenplus.cfdt.fr.** Si vous n'avez pas de compte, il vous faut le créer et ensuite répondre aux informations demandées. Pour ceux qui le souhaitent : la 1ère période de modification des vœux et la publication de la liste des postes vacants réactualisés est ouverte du **04/01/2019** au **18/01/2019**. Vous pouvez supprimer des voeux, vous pouvez en ajouter.

N'oubliez pas d'imprimer votre fiche d'extension et de l'envoyer à votre DASEN.

SGEN+

LE SERVICE D'INFO ET DE SUIVI DE CARRIÈRE DU SGEN-CFDT

– accéder à des **informations** générales sur la carrière : les mutations, les possibilités d'évolution, le salaire et les aides sociales, …

– pouvoir poser une **question** et obtenir une **réponse** précise

– assurer un **suivi individualisé** de votre situation, par un dialogue entre vous et les **représentant•e•s du personnel**

POURQUOI ET COMMENT UTILISER SGEN+?

PARCOURSUP AN II : DES AMÉLIORATIONS OBTENUES PAR LE SGEN-CFDT

Malgré le déchainement médiatique de l'an passé, Parcoursup a globalement fait son travail : affecter des milliers de bachelier·es (et d'étudiant·es en réorientation). Il sera reconduit cette année, dans une version améliorée.

Ceux qui avaient annoncé son écroulement par de multiples alertes, fausses nouvelles, et qui aujourd'hui encore soufflent sur les braises du mécontentement lycéen, oublient de dire que **son bilan est au moins aussi (voire plus) honorable qu'APB**, alors même qu'il a **éliminé le tirage au sort**, vécu comme injuste par tous les lycéens.

Les améliorations

ENTRETIEN LUZ, HOMMAGE INDÉLÉBILE

Le dessinateur raconte ses années Charlie dans un livre poignant. On y entend les blagues et les rires de Charb, Tignous, Cabu et des autres. Quatre années ont passé depuis le drame. Le rire en sort vainqueur. Rencontre.

4 ans après...

À ÉCOUTER OU RÉÉCOUTER

LE LOBBYING DOIT RESPECTER TROIS RÈGLES D'OR !

À la fin août 2018, Nicolas Hulot démissionne de son poste de ministre de l'Écologie, en dénonçant la "présence des lobbys au sein des cercles de pouvoir".

Faut-il les tolérer en démocratie ?

"LA VIOLENCE N'EST JAMAIS UNE SOLUTION. ELLE NE SERT JAMAIS LES PLUS FRAGILES !"

Invité de Questions politiques sur Franceinfo TV et sur France Inter le 6 janvier 2019, Laurent Berger est revenu sur l'actualité sociale de ce début d'année marquée par la mobilisation des Gilets jaunes. Le secrétaire général de la CFDT a une nouvelle fois appelé le gouvernement à écouter les corps intermédiaires pour essayer de construire une sortie de crise.

DEMANDEURS D'EMPLOI

TOUJOURS PLUS SANCTIONNÉS !

Publié in extremis pour une application au 1er janvier 2019, le décret portant sur le renforcement du contrôle des chômeurs ne passe pas !

La lutte contre le chômage doit d'abord passer par des propositions d'offres d'emploi de qualité

Les demandeurs d'emploi ont besoin d'être mieux accompagnés, pas plus contrôlés ou sanctionnés !

CSE

Le patronat profite du système !

La note d'étape du comité d'évaluation des ordonnances, remise en décembre dernier, confirme les débuts difficiles de la mise en place des CSE.

Loin du satisfecit de la ministre du Travail, la CFDT n'a cessé de mettre en garde sur la portée réelle de ce premier volet des ordonnances. S'appuyant sur les remontées de ses équipes, elle rappelle depuis des mois par la voix du secrétaire national chargé du dialogue social, Philippe Portier, que "*beaucoup d'entreprises ne font pas le pari du dialogue social et profitent de cette réforme pour réduire les moyens syndicaux*". Et ce n'est pas la note d'étape sur les travaux du comité d'évaluation des ordonnances, rendue en décembre, qui va la faire changer d'avis.

Moins de 15 % de CSE mis en place

Appliquer les règles de la mixité

Faire de 2019, l'année de la justice sociale

Il y a un an, je vous promettais, dans l'édito de Syndicalisme Hebdo, une année 2018 « très dense », en formant le vœu qu'elle voit la CFDT devenir la première organisation syndicale de France. Vœu exaucé grâce à vous, militantes et militants de la CFDT, dans les entreprises et fonctions publiques.

Cependant, personne ne pouvait imaginer à quel point la fin de 2018 et le début de cette année seraient complexes, voire inquiétants. La mobilisation des gilets jaunes, bien que reposant sur des motifs légitimes, laisse apparaître des débordements qui mettent à mal notre vivre-ensemble et notre démocratie. Dans ces circonstances particulières, la CFDT, du fait de son nouveau statut, pèsera de tout son poids pour revendiquer plus de démocratie sociale et plus de justice sociale, indispensables afin de sortir par le haut de la crise actuelle. La CFDT défendra ses propositions concrètes et se mobilisera pour que le gouvernement et le patronat les écoutent enfin.

Laurent Berger, secrétaire général

ACTION LOGEMENT : POUR UNE MOBILISATION D'AMPLEUR EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PLUS MODESTES

Dans le contexte de crise que traverse le pays, la question du logement demeure au centre des inquiétudes de nombreux salariés, confrontés à des difficultés pour se loger ou se maintenir dans leur logement. Pour répondre à cette urgence, **les partenaires sociaux d'Action Logement réunis le 20 décembre 2018 ont décidé la mise en œuvre d'un plan d'investissement de près de 9 milliards d'euros.**

Lire le communiqué

RETRAITE ADDITIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Lors de sa réunion du 18 décembre 2018, le conseil d'administration de l'ERAFP a revalorisé la valeur du **point** RAFP de 1,6% pour 2019 fixant ainsi la **valeur de service** à 0,04605€ et la **valeur d'acquisition** à 1,2317 €.

Ces valeurs seront effectives à compter du 1er janvier 2019.

PRIME D'ACTIVITÉ : LES FONCTIONNAIRES ET LES AGENTS CONTRACTUELS Y ONT DROIT AUSSI !

La Prime d'activité, qui remplace le RSA (revenu de solidarité activité) et la PPE (prime pour l'emploi), est une aide financière qui encourage l'activité pressionnelle et soutient le pouvoir d'achat.

Sur le site de la CFDT

Sur le site de la Fonction Publique

PEU D'ÉTHIQUE SUR L'ÉTIQUETTE

Les industriels de l'agroalimentaire profitent parfois du flou juridique pour ne pas jouer le jeu de la transparence.

La politique des petits pas. Voilà comment l'on pourrait qualifier la réglementation sur les produits alimentaires en faveur de la transparence. Certes, les industriels sont, depuis quelques années, soumis à des normes plus strictes, notamment en matière d'étiquetage des produits, mais la législation laisse encore une grande marge de manœuvre aux fabricants. Aux dépens des consommateurs…

En savoir davantage

ASSURANCE-CHÔMAGE : LE PATRONAT JOUE LA MONTRE SUR LES CONTRATS COURTS

Réunis pour une sixième séance de négociation sur l'assurance-chômage, les partenaires sociaux entamaient le 9 janvier l'épineux sujet des contrats courts. Le patronat qui refuse toujours le bonus malus, veut recentrer les discussions sur les causes de la précarité. Les organisations syndicales, elles, demandent du concret.

En savoir davantage

SEA WATCH

30 m² pour 32 migrants et des installations de fortune.
Depuis le 22 décembre, ce bateau humanitaire tente de trouver un port pour accoster. Des passagers ont tenté de se jeter à l'eau de désespoir.
L'Europe s'embrouille dans de la paperasse alors que la méditerranée dénombre 2262 morts rien que cet hiver.

BURUNDI C'EST FINI

Pour Handicap International, le Burundi c'est terminé.
Depuis octobre 2018, une loi burundaise encadre les activités des ONG étrangères et leur demande notamment de déclarer les origines ethniques de leurs employés. Elles avaient jusqu'au 31 décembre pour le faire. **La suite...**

"ON EST PASSÉ DES MURS DE MAINTIEN DE LA PAIX À DES MURS "ANTI"... MIGRANTS"

Le mur anti-immigration exigé par Donald Trump n'est que le dernier d'une longue série de barrières érigées sur toute la surface du globe...
De la muraille de Chine au mur de Trump

DE L'IDS À L'IDM

Après des années passées à évoquer la possible transposition des interdictions administratives de stade à des franges plus importantes de la population, il semblerait que certains spécialistes du monde des tribunes de foot avaient vu juste. En se présentant sur le plateau du 20h de TF1 lundi soir pour évoquer les violences constatées lors des différentes manifestations des "gilets jaunes", le Premier ministre Édouard Philippe a sorti de son chapeau une possible loi qui permettrait aux autorités de ficher les fauteurs de troubles et les interdire de manifester.

MARIANI ET LE RUBIS CON

"Un grand pas pour moi, mais du moonwalk pour la démocratie !"
Ex-ministre sarkoziste, Mariani rejoint le mouvement de Marine Le Pen en traversant le Rubicon. Dénudé de tout mandat chez les républicains il va trouver à l'extrême droite un siège aux élections européennes.
L'opportuniste

FERRY BOTTES de cowboy

"Faites péter l'artillerie !"
Interrogé sur Radio Classique sur la question des Gilets jaunes, l'ancien ministre de l'Éducation nationale a adressé son soutien aux gendarmes. Après les violences qu'ils ont subies lors des récentes manifestations, Luc Ferry estime que les forces de l'ordre devraient pouvoir faire usage de leurs armes pour se défendre.

JOUANNO TORPILLÉE MAIS JOUANNO LIBÉRÉE

Entre verticalité du pouvoir et horizontalité d'un débat national, Chantal Jouanno, ex ministre de Sarkozy (et ex collègue de Mariani) a été crucifiée sur l'autel de la rémunération indécente, transformant ainsi les deux lignes verticale et horizontale en une croix, une cible.
Ce salaire pas très "Gilet jaune" fait grincer certaines dents, alors que cette consultation citoyenne devrait justement porter sur les inégalités de salaire et le pouvoir d'achat. Tous les présidents des 18 autorités indépendantes françaises touchent des salaires élevés. Celui de Chantal Jouanno fait partie des plus bas, loin derrière ceux des présidents de l'Autorité de sûreté nucléaire (220 988 euros bruts annuels) ou du CSA (188 700 euros annuels bruts).

les vœux gais d'un collègue gaiement retraité, d'une époque où la vie n'était pas plus facile mais peut-être plus drôle

UN POUVOIR ILLÉGITIME RADICALISÉ

Le mouvement des gilets jaunes ne s'essouffle pas car l'élection en 2017 d'Emmanuel Macron face à Marine Le Pen ne signifiait aucunement une adhésion des électeurs aux "réformes" néolibérales en cours.
Une chronique éclairante dans Libé

DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF !

Des scientifiques ont transformé un smartphone en instrument de musique qui réagit aux gestes de son utilisateur. L'enfant ne regarde plus seulement l'écran, il le tient, et ses mouvements créent des sons qui racontent une histoire. Le numérique stimule l'imaginaire. Ouf !
Lire l'article en entier

L'affaire du siècle : l'attaque de l'État en justice !

"Quand t'es une gonzesse à la rue, c'est la double peine."
Dans le film "Les Invisibles", elle incarne une assistante sociale qui vient en aide aux femmes sans-abri. Dans sa vie, Corinne Masiero aussi a connu la rue. Elle raconte.

Quel sens ce monde a-t-il ?
"L'humilité de vivre sur cette terre selon ses lois, et pas selon les nôtres"
Omar Aktouf, économiste, professeur à HEC Montréal et chroniqueur chez POUR, nous permet de reprendre ses propos. Un grand merci !

QUAND EST-CE QU'ON BIAISE ?

Qui vous manipule le plus : votre cerveau ! Idées reçues, intuitions trompeuses, pensée magique, influence du groupe… Le scientifique et YouTubeur Thomas C. Durand a écrit la première méthode d'auto-défense intellectuelle contre tous les pièges cognitifs. Son livre sort le 9 janvier aux éditions humenSciences. Alors, quand est-ce qu'on biaise ?
Dans toutes les librairies !

Dénomination de voiries municipales : place aux femmes à Montbard

Dijon : Dièze veut féminiser le métier d'éboueur

stereomeufs : mais qu'est-ce que c'est donc ?

AU BULLETIN OFFICIEL

- **Baccalauréat professionnel**
  Enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
  arrêté du 21-11-2018 - J.O. du 20-12-2018 (NOR MENE1831834A)
- **Formation professionnelle**
  Liste des Campus des métiers et des qualifications établie au titre de l'appel à projets du 10 février 2017 : modification
  arrêté du 22-11-2018 - J.O. du 21-12-2018 (NOR MENE1830344A)
- **Certificat d'aptitude professionnelle**
  Organisation et enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au CAP
  arrêté du 21-11-2018 - J.O. du 20-12-2018 (NOR MENE1831833A)
- **Certificat d'aptitude professionnelle**
  Création du CAP Cordonnier bottier : modification
  arrêté du 26-11-2018 - J.O. du 21-12-2018 (NOR MENE1832266A)
- **Certificat d'aptitude professionnelle**
  Création et modalités de délivrance de la spécialité Esthétique cosmétique parfumerie
  arrêté du 30-11-2018 - J.O. du 21-12-2018 (NOR MENE1832827A)
- **Formation continue**
  Plafonds de prise en charge des frais liés au compte personnel de formation dans les services et établissements du ministère de l'Éducation nationale
  arrêté du 21-11-2018 - J.O. du 20-12-2018 (NOR MENH1832241A)
- **Promotion corps-grade**
  Accès au corps des professeurs agrégés par voie de liste d'aptitude
  note de service n° 2018-151 du 24-12-2018 (NOR MENH1829464N)
- **Promotion corps-grade**
  Accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive par voie de liste d'aptitude
  note de service n° 2018-152 du 24-12-2018 (NOR MENH1829490N)
- **Promotion corps-grade**
  Intégration des adjoints d'enseignement et des chargés d'enseignement d'EPS dans certains corps enseignants du 2d degré
  note de service n° 2018-153 du 24-12-2018 (NOR MENH1829504N)
- **Promotion, corps-grade**
  Avancement de grade des chargés d'enseignement d'EPS et des professeurs d'enseignement général de collège
  note de service n° 2018-150 du 24-12-2018 (NOR MENH1829506N)
- **Tableau d'avancement**
  Inscription au tableau d'avancement du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale - année 2019
  arrêté du 11-12-2018 (NOR MENI1800431A)
- **Tableau d'avancement**
  Inscription aux tableaux d'avancement de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche - année 2019
  arrêté du 12-12-2018 (NOR MENI1800432A)
- Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur :
  www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo

sgen Cfdt:

Les militantes et militants du Sgen-CFDT
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2019

Avant toute chose, nous souhaitons à chacun.e ainsi qu'aux militant.e.s de votre syndicat une belle année 2019, qui vous offre santé, bonheur et épanouissement, syndicalement et à tou.te.s souhaitons conserver l'énergie d'agir pour une société et un système d'éducation et de formation plus solidaires, sources d'émancipation et d'égalité.
Avec janvier, vient comme chaque année le temps de préparation de la clôture. D'après les chiffres dont nous disposons aujourd'hui, les Sgen-CFDT dépassent déjà de plus de 2800 cotisations la clôture de 2017. Il manque moins de 17 200 cotisations pour atteindre 3 % de développement, L'objectif est atteignable, résultat du fait que nos collègues sont sensibles à notre modèle syndical malgré le brouillard politique et social actuel, résultat des actions que vous menez avec vos équipes au quotidien en direction des agents. L'ensemble de la fédération est à vos côtés pour réaliser la clôture dans les meilleures conditions possibles.

Pour toute information, contacter :

Sgen-CFDT Bourgogne

6bis rue Pierre Curie (code 408)

21000 Dijon

☎ : 03 80 30 23 54

: bourgogne@sgen.cfdt.fr

: http://bourgogne.sgen-cfdt.fr/

: https://www.facebook.com/sgencfdtbourgogne/

CFDT Bourgogne-Franche Comté :

https://bourgogne-franche-comte.cfdt.fr/portail/bourgogne-franche-comte